

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 130 (2009)
Heft: 3

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Insecticide suisse contesté

Abeilles: L'autorisation de commercialisation d'un insecticide Syngenta a été prolongée par le Gouvernement français. Grosse fâcherie des apiculteurs!

C'est une décision qui n'en finit pas de leur donner le bourdon. Le 17 décembre, le Gouvernement français a prolongé de cinq mois l'autorisation de l'insecticide Cruiser, fabriqué par la firme suisse Syngenta. Utilisé pour traiter les semences de maïs, ce produit est un impitoyable tueur de larves de taupins (insecte broyeur nuisible) et d'oscinie (larve de mouche). Le problème, c'est qu'il a tendance également à éradiquer les abeilles, au grand dam des apiculteurs et des associations de défense de la nature.

Après l'interdiction du Gaucho et du Regent (voir encadré) les apiculteurs français espéraient enfin souffler un peu. Raté. Le 3 janvier 2008, le Ministère de l'agriculture autorise Syngenta à commercialiser provisoirement le Cruiser pour un an. «Alors que les études sur le dépérissement des colonies d'abeilles sont arrêtées depuis deux ans, nous nous élevons contre cette autorisation qui permettrait à un insecticide qu'on sait être extrêmement dangereux pour les abeilles, d'être répandu dans l'environnement au mépris du principe de précaution», s'indignait alors le MDRGF (mouvement pour le droit et le respect des générations futures).

Pour calmer les esprits, un comité de suivi post-homologation est mis en place. Tout comme des tests sur des ruches dans trois régions françaises. En fait, ces tests ne vont au final concerner que deux ruches témoins dans la région de Toulouse.

On va droit dans le mur

Début décembre, la filière apicultrice met la pression sur le gouvernement pour qu'il ne renouvelle pas son autorisation. Une journée de mobilisation et d'actions est simultanément organisée à Toulouse, Clermont-Ferrand, Nantes et Lyon. «L'Etat reconnaît lui-même qu'il y a eu de nombreuses carences dans les procédures de tests, qu'ils ont fait pour le mieux avec de faibles moyens. Et malgré cela on sent qu'ils ne vont pas interdire, pourtant c'est clair : avec des produits comme le Cruiser, on va tout droit dans le mur», s'énerve Catherine Corbeau, apicultrice dans la région de Clermont-Ferrand.

Fidèle à sa réputation de quatrième nation mondiale utilisatrice de pesticides, la France a donc prolongé l'autorisation de l'utilisation du Cruiser. «On peut le remettre en cause tant qu'on veut, n'empêche que notre produit a fait ses preuves», rétorque Laurent Peron, directeur de la communication de Syngenta France (16 sites, 1250 salariés).

Suspendu en Allemagne

Et de souligner: «Même si la France est le dernier pays européen à nous homologuer, c'est certainement ici que le dossier a été le plus complet. Quant à la mortalité des abeilles, bien sûr qu'elle est avérée, mais le Cruiser n'a rien à voir avec ça. C'est d'ailleurs étonnant qu'on reporte ces problèmes sur ce produit.»

Etonnant? Pas forcément. En Allemagne, l'autorisation du Cruiser a été suspendue. En Italie, il est purement et simplement interdit. Là-bas, il aurait décimé 40'000 ruches et il est désormais considéré comme pesticide encore plus dangereux que le Gaucho et le Regent. Des exemples qui semblent inspirer les apiculteurs français et associations de protection de la nature qui ont décidé de saisir la justice pour faire interdire définitivement ce produit.

Les tueurs d'abeilles

Les substances actives présentes dans le Regent, le Gaucho, le Poncho et le Cruiser appartiennent toutes à la même famille d'insecticides systémiques, utilisés pour l'enrobage de semences. Sous la pression des apiculteurs qui brandissaient la disparition de 500'000 ruches en quelques années, la France a interdit l'utilisation du Regent et du Gaucho. Le premier a été suspendu en 2004. Quant au second, il est interdit depuis 1999. Tous deux sont accusés d'avoir causé la mort de milliers d'abeilles et sont fortement soupçonnés de faire peser de sérieux risques sur la santé des hommes et des animaux. Il n'empêche, encore à ce jour, que de nombreux agriculteurs continuent de les utiliser en écoulant de vieux stocks. D'autres, surtout dans la région toulousaine, s'approvisionnent en Espagne où la vente est toujours autorisée.

Article paru sous la plume d'Eric Dourel, dans «*La Liberté*» du 8 janvier 2009 et transmis par **Jean Niclass**.

Autriche: streptomycine trouvée dans des pommes du Vorarlberg

Des traces de streptomycine ont été détectées dans des pommes cultivées dans le Vorarlberg autrichien, une région proche de la Suisse. Ces résultats étonnent Fruit-Union Suisse. L'organisation estime que beaucoup de questions restent ouvertes.

Cet antibiotique, utilisé par le Vorarlberg depuis 2005 contre le feu bactérien, a été identifié dans plus de la moitié des douze échantillons de pommes analysés. Les autorités locales entendent désormais réexaminer la stratégie en vigueur.

Ces tests suscitent la perplexité de Fruit-Union Suisse. Parmi les questions en suspens figurent la sorte de fruits analysés, quand ils ont été traités et avec quel produit. Il convient également de déterminer avec certitude si la streptomycine découverte provient effectivement d'arbres traités contre le feu bactérien, a indiqué un porte-parole.

De la streptomycine n'a été détectée jusqu'ici en Suisse que dans du miel du pays. Près de 3395 kilos ont été déclarés inaptes à la vente parce qu'ils ont été contaminés. Cela représente environ un pour mille de la production annuelle de miel helvétique.

(ats) association télégraphique suisse

Article transmis par **Roger Degoumois**.

Recherche réfractomètre digital prêté

Durant la saison apicole 2008 j'ai prêté un réfractomètre digital Atago blanc, appartenant au Centre Orif, à un apiculteur, pour le dépanner et également tester ce type d'appareil. Je n'ai malheureusement pas noté à qui je l'ai prêté. J'en ai maintenant besoin pour préparer la campagne 2009 et procéder à des vérifications de précision. Si la personne se reconnaît ce serait bien aimable de me le faire savoir en me téléphonant au 024 424 12 12 et en me le déposant le plus rapidement possible à la réception du centre Orif.

Avec mes cordiales salutations

Stéphane Marquis, Formateur Chimie, Centre Orif Pomy

A VENDRE

Nucléis race carniolienne
quelques ruches, vides ou habitées
cadres DB

SEILER André

Route de l'Allex 7

1880 Bex

Tél. 024 463 26 68

A VENDRE

dès mars

beaux Nucléis DB

race carniolienne

S. Favre, 1170 Aubonne

Tél. 021 808 69 12

sfavre_lapraz@bluewin.ch

Rithner Apiculture à Monthey

*souhaite à tous les apiculteurs une excellente saison 2009
et se réjouit de compter à nouveau sur votre fidélité.*

*Nous enverrons ce printemps à tous les membres SAR
un nouveau catalogue réactualisé*

ATTENTION AUX PROVISIONS !

RITHNER & Cie à Monthey, votre partenaire en apiculture, vous conseille, pour la sortie de l'hiver, de **prévenir toute surprise** négative concernant les réserves de nourriture. Prenez les devants en parant toute éventualité, tout en stimulant vos colonies avec

MIELO - CANDI

le merveilleux appoint nourricier à base de sucre et de miel pour un **développement efficace et harmonieux** grâce à ses ressources énergétiques incomparables ; la **solution idéale** qui stimule en douceur, **sans déranger** les abeilles, et surtout **sans provoquer d'excitation** au rucher.

Un bloc dans le nourrisseur ou directement sur le trou du couvre-cadres suffit, durant une dizaine de jours, à leur donner ce « petit coup de pouce » qui va relancer les colonies vers un printemps prometteur.

== Toujours à 6.40 le kg au détail, mais Fr. 6.- par 15 kg ==
- Le carton de 12 barquettes Dadant à 1 kg 250 (15 kg) Fr. 90.-
- Le carton de 15 blocs allongés Bürki de 1 kg (15 kg) Fr. 90.-
Ou sur cadres de CORPS (4 kg) et de HAUSSE (2.3 kg)
pour les ruches « à sec ».

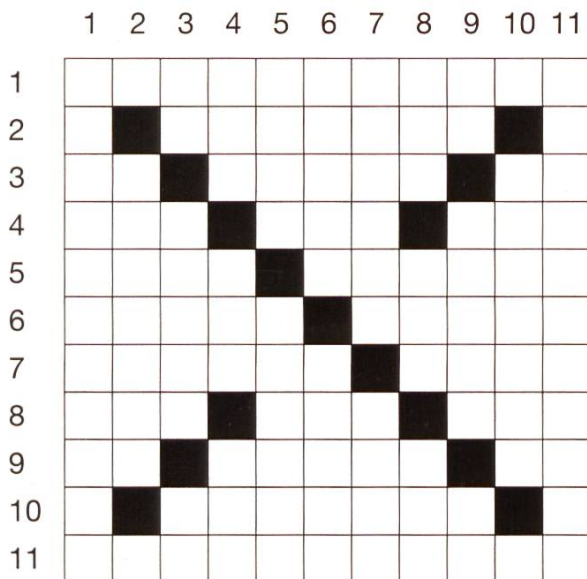
Rabais supplémentaires par 2 - 4 - 6 cartons

RITHNER & Cie - cp 102 - 1870 MONTHÉY 1
Tél. 024 471 21 54

Magasins dépositaires exclusifs: AGROL à Sierre • LANDI à Eysins

Mots croisés

Mots croisés N° 141



Verticalement

- Ouvrier sur bois.
- Chef militaire et civil au Japon.
- Symbole chimique ou article contracté – peut servir à faire des pansements – conjonction.
- Ville d'Allemagne – racaille – lettre grecque.
- Détache la peau du crâne – poisson plat.
- Suite, succession – mathématicien italien.
- Divinité grecque de l'Amour – vaste, large.
- Emission de gaz – partie droite du recto – enduit à 50%.
- En Bourgogne – fait couler – article espagnol.
- Roche schisteuse.
- Susceptible d'obtenir une permission.

C. Michaud

Horizontalement

- Utile pour se chauffer.
- Causes un profond ressentiment.
- Monnaie romaine – Clément, poète français – symbole chimique.
- Lettre de l'alphabet grec – belle fleur – sigle d'un intermédiaire de commerce.
- Pieuvre – abandonne.
- Réjouit – matière fécale.
- Signe musical – chute de paupière.
- Abat – femme remarquable – agence spatiale européenne.
- Dans le vent – grande antilope africaine – cœur de bébé.
- Dimension, superficie.
- Ragoût grossier.

Mots croisés N° 140

